

Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs

Un policier pour deux villages : un fonctionnement qui séduit



Georges German, adjoint en charge de la sécurité, Gilles Gelas, maire de Brezins, Michel Veyron, maire de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, et Terry, l'agent de police municipale.

Depuis trois ans, les communes de Brezins et Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs fonctionnent avec un policier municipal commun. Une organisation amenée à durer, puisque la convention qui la régit a été renouvelée.

Le 15 juin 2021 marquait un tournant dans la gestion de la sécurité publique à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs. Sous l'impulsion de son maire, Michel Veyron, la Ville avait conclu un accord novateur avec la commune voisine de Brezins, permettant la mutualisation d'un agent de police municipale. Cet accord prévoyait qu'un des agents de police consacre 50 % de son temps à chaque commune, créant ainsi un service partagé à mi-temps entre les deux collectivités.

Ce modèle de coopération, initialement conçu comme une solution pratique aux défis budgétaires et humains liés à la sécurité en zone rurale, s'est avéré un succès à bien des égards. Les élus des deux communes, tout comme les administrés, ont salué la réactivité et la présence accrue de l'agent sur le terrain. Ce service a apporté une réelle plus-value en matière de prévention, de surveillance et d'interventions locales,

tout en renforçant le sentiment de sécurité au sein des communautés concernées.

Face aux résultats encourageants, le maire de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, Michel Veyron, et son homologue de Brezins, Gilles Gelas, ont signé lundi 30 septembre la reconduction de la convention de mutualisation pour une nouvelle période. Ce renouvellement confirme que cette initiative répond aux besoins grandissants de sécurité dans les petites communes, tout en offrant une flexibilité et une optimisation des ressources disponibles.

Vers une extension du système à d'autres communes

Au-delà de la simple reconduction de l'accord, les élus ont également commencé à réfléchir à de nouvelles perspectives pour ce service de police municipale mutualisée. « Le succès de cette mutualisation nous encourage à envisager des solutions de développement plus ambitieuses, notamment l'intégration de nouvelles communes voisines », a précisé Michel Veyron lors de la signature.

Les discussions et réflexions sont en cours pour

explorer les possibilités d'élargir cette coopération. L'objectif est de proposer un modèle de police municipale élargi, capable de couvrir un périmètre territorial plus vaste en intégrant d'autres petites communes. Cette perspective offrirait de nombreux avantages, notamment une mutualisation des coûts, un renforcement des équipes et une meilleure répartition des compétences sur le territoire. Cette initiative pourrait notamment permettre de mettre en place des horaires de patrouille plus flexibles, une présence continue lors des événements locaux et une coordination renforcée avec les forces de gendarmerie.

À l'heure où de nombreuses collectivités rurales cherchent des solutions pour renforcer leurs services publics avec des moyens limités, cette démarche conjointe entre Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs et Brezins apparaît comme un exemple à suivre. Elle témoigne de la capacité des élus à trouver des solutions innovantes et pragmatiques aux défis contemporains. Si le modèle venait à s'étendre, il pourrait devenir un véritable exemple de gestion collaborative, inspirant d'autres territoires.

● Gabriel Berger